

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

21 décembre

En 1625, à Paris, rue Courteau-Villain, Antoine Le Gras, époux de Louise de Marillac, meurt, après des mois d'une longue souffrance supportée avec une admirable patience. "Priez pour moi ; je n'en puis plus", furent les derniers mots adressés par lui à son épouse qui ne les oubliera jamais. La peine de Louise de Marillac est grande : car, au cours de leurs dix années de vie commune, leurs âmes ont aimé et servi Dieu, l'une par l'autre. Le christianisme d'Antoine Le Gras était tel que deux de ses commis, touchés par ses exemples, étaient entrés en religion, l'un chez les Minimes, l'autre chez les Bénédictins de Saint-Maur¹.

En 1706, à Pékin, l'empereur Kang-chi signe contre M. Appiani un décret de bannissement. C'est à la suite de cette mesure, inspirée par les Jésuites, que Louis Appiani, premier fils de saint Vincent donné à la Chine, va vivre dix-huit ans de prison, pour avoir défendu la position du Saint-Siège dans l'affaire des "Rites chinois" ².

En 1782, à Versailles, Louis XVI signe les lettres ordonnant l'exécution du décret émis par la Congrégation de la Propagande, le 22 novembre dernier. Conformément au désir exprimé par le roi de France à Pie VI, les prêtres de Saint-Lazare sont chargés des missions du Levant, en remplacement des Jésuites dont - selon l'expression des lettres royales - "la Société est éteinte". Le document, signé par Louis XVI, a bien soin de spécifier que le décret devra être "exécuté selon sa forme et teneur en tout ce qui ne sera pas contraire aux libertés gallicanes"³.

En 1798, emprisonnement de M. Greffier à l'île de Ré. (R)

En 1798, à la citadelle de l'île de Ré, qu'une recrudescence de la persécution religieuse remplit d'ecclésiastiques, arrive notre confrère François Greffier. Originaire de Flavigny, dans le diocèse de Besançon, il a trente-deux ans. Il n'est pas le seul enfant de saint Vincent déporté à Saint-Martin de Ré : depuis le 11 novembre de cette même année 1798, y ont été amenés trois autres prêtres, nés, eux aussi, dans le diocèse de Besançon : Jacques-Eugène Bourquin, trente-deux ans, Jean-François Mouillard, trente et un ans, et Jean-Baptiste Thiesdey, trente-cinq ans. Leur réunion dans la détention a dû être un adoucissement à leur peine. Ils en eurent un autre : les prisonniers de Saint-Martin de Ré purent, de temps en temps, célébrer la sainte messe. Les quelques objets dont ils se servirent à cet effet ont été pieusement conservés : un ciboire de verre, des canons d'autel et le pauvre ornement de serge, fabriqué par les prisonniers eux-mêmes. Au cours de l'année 1800, nos quatre confrères seront libérés, mais à des dates différentes. Il semble qu'ils se soient tous retirés dans leur pays natal⁴.

En 1800, décret rétablissant la Compagnie en France : l'article premier disait : "La citoyenne Deleau (ci-devant Supérieure des Filles de la Charité) est autorisée à former des élèves pour le service des hôpitaux". Le 20 janvier 1801, une maison est mise à sa disposition dans ce but, rue du Vieux-Colombier et entre autres jeunes Soeurs, c'est là que se formera Sœur Rosalie Rendu. (R)

En 1842, un second groupe de Sœurs arrive à Alger pour la Miséricorde : soit le service de trois classes communales. une salle d'asile et la visite des Pauvres à domicile. La Maison deviendra Maison Provinciale quand, en 1851, M. Etienne érigea la Province d'Algérie. En 1855, cette Province compte 24 Maisons et 32 en 1877. Mais surviennent les laïcisations et beaucoup de Maisons sont réduites à la plus extrême pauvreté. Il faut trouver un moyen de vivre à Hussein-Day, elles firent la cueillette des fleurs d'oranger pour les vendre au pharmacien ; à El-Biar, elles deviennent blanchisseuses et même entreprennent le service de la voirie municipale : à Saint-Michel, on cultive et on vend des légumes, etc... Et la Providence a eu durant ce demi-siècle d'existence. ses martyres de la charité : en 1844, une Sœur meurt avec 57 de ses enfants de la typhoïde ; à Kouba, deux sont emportées par le typhus ; en 1868. à l'Hôpital civil, huit contractent le typhus au chevet des malades comme trois autres Sœurs à l'Hôpital du Dey, etc... (R)

En 1911, Siège de la ville de Tabriz (Iran) où entrent les Russes dont on reçoit les blessés à la Mission. (R)

1) Coste I, pp. 216, 227.

2) Mémoires C.M., t. IV, pp. 415-434.

3) Actes du Gouvernement, p. 59.

4) Annales. t. 51. p. 186.